

Marseilleplus

MARDI 27 JANVIER 2004 / NUMERO 439

L'ESSENTIEL DE L'INFO

■ Attention, ça va faire mal ! A partir du 10 mars, celles et ceux qui ont l'habitude de s'autoriser quelques libertés avec la propreté de la ville vont payer le prix fort. Comme *Marseilleplus* le pressentait la semaine dernière, la mise en place d'une amende forfaitaire de 100 € pour sanctionner les contrevenants qui ne respectent pas les règles de propreté sur la voie publique a été officialisée hier matin. Ce PV s'adressera aussi bien aux riverains et commerçants qui sortent leurs poubelles trop tôt ou qui les déposent hors des conteneurs prévus à cet effet, aux maîtres qui laissent leur chien se soulager n'importe où et aux piétons qui jettent nourriture, canettes vides et journaux dans le caniveau. "Il faut bien se dire que si la ville est dans cet état, c'est que personne ne la respecte", a insisté hier Robert Assante, adjoint au maire délégué à l'Environnement, au cours d'une conférence de presse. Avant de poursuivre : "Malgré les efforts entrepris par les agents de la communauté urbaine, nous constatons que la propreté de Marseille ne peut passer que par une prise de conscience collective et des efforts de la part de tous." C'est pourquoi la vaste campagne de sensibilisation, qui débutera demain sur les panneaux d'affichage de la ville et se poursuivra avec l'édition d'un guide de bonnes manières, aura une forte vocation pédagogique. De grandes affiches aux couleurs vives, en guise d'ultime avertissement.

Guilhem Ricavy

"UNE BONNE MÉTHODE MAIS..."

Victor-Hugo Espinosa

Président du réseau Ecoforum regroupant des associations qui militent pour l'environnement

Que pensez-vous des mesures annoncées par la Ville pour lutter contre la malpropreté ?

Faire payer une amende aux personnes qui ne respectent pas les règles est une très bonne chose. Je ne suis pas contre. Mais cette mesure n'aurait en fait dû être mise en œuvre qu'une fois toutes les structures nécessaires à la propreté de la ville opérationnelles. Ce qui n'est aujourd'hui pas encore le cas.

C'est-à-dire ?

Il fallait d'abord donner aux Marseillais les moyens de garder leur ville propre. Mettre en place plus de poubelles dans les rues, des lieux pour les chiens, des distributeurs de petits sacs pour ramasser leurs déjections : voilà ce qui aurait été utile dans un premier temps. C'est, à mon sens, par là qu'il fallait commencer.

Recueillis par G.Ry.



Vous craignez donc que cette campagne ait un impact limité ?

Je ne suis pas contre la répression, mais il faudrait qu'elle s'accompagne de mesures concrètes de prévention et de moyens d'agir. Pourquoi ne pas utiliser l'argent qui sera collecté avec les PV pour financer des programmes de sensibilisation et l'achat d'équipements urbains ? Les chiffres montrent que lorsque l'on a une poubelle à portée de main, 90 % des gens y jettent leurs déchets.



UNE CAMPAGNE EN CINQ PHASES

■ La campagne de sensibilisation débute mercredi avec près de 1 500 affiches disposées en ville (ci-contre) selon le principe du "teasing", c'est-à-dire qu'il s'agit d'une pub "suspense" où le message n'est pas directement révélé. Début mars, de nouvelles affiches seront mises en place et le thème de la propreté sera alors abordé. Dans le même temps, 360 000 exemplaires d'un petit guide pratique de "bonnes manières" sur la voie publique seront distribués dans les boîtes aux lettres des Marseillais. Deux nouvelles séries de visuels seront alors placardées sur les panneaux du centre-ville avec, cette fois-ci, des exemples précis pour lesquels vous risquez d'être verbalisés. La conception graphique de ces affiches a été confiée à la société phocéenne RBL communication, et celle du guide à EOP. Le coût du plan propreté de la Ville (conception et achat d'espaces dans les journaux) s'élève à 300 000 €. Ce chiffre ne prend bien sûr pas en compte le coût des équipes de police municipale qui délivreront les PV aux contrevenants, ni celui des dix-huit membres des brigades de gestion urbaine qui auront la même mission.